



ANNULEZ LE CONSEIL D'ASSOCIATION UE-ISRAËL

Description



Publié dans [Criminalisation of Palestinian rights advocacy](#), le 26 septembre 2022

L'Union européenne entretient des relations étroites avec Israël. L'accord d'association UE-Israël est entré en vigueur en 2000. Cet accord a également établi un Conseil d'association, au sein duquel les ministres des affaires étrangères européens et israéliens se réunissent pour développer leurs relations bilatérales.

En raison des violations du droit international par Israël et de ses politiques destructrices, le Conseil d'association ne s'est pas tenu depuis 10 ans. Toutefois, en juillet dernier, l'UE a décidé de relancer le Conseil. Le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères, Josep Borrell,

et le ministre européen des Affaires Étrangères prvoient de convoquer le Conseil d'Europe en octobre pour une réunion avec Yair Lapid, l'actuel Premier ministre et ministre des Affaires Étrangères d'Israël.

CECI EST INACCEPTABLE. Le Conseil d'association se tiendra alors qu'Israël se prépare à une expulsion massive et à un transfert forcé de plus de mille civils palestiniens à Masafer Yatta (Cisjordanie occupée). Parallèlement, Israël fait avancer la fameuse « colonie E1 », qui coupe la Cisjordanie en deux parties, détruisant ainsi tout espoir restant d'un État palestinien viable.

En outre, Israël a intensifié ses attaques méprisables contre les organisations palestiniennes des droits de l'homme et de la société civile. En août dernier, un mois exactement après la décision de l'UE de tenir le Conseil d'association, Israël a violemment perquisitionné et fermé les bureaux de sept grandes organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme : Addameer, Al-Haq, Bisan Center, Defence for Children-Palestine, HWC, UAWC et UPWC.

Israël a agi de la sorte après avoir qualifié ces organisations d'« organisations terroristes » sans présenter la moindre preuve d'un quelconque comportement reprochable de la part de ces ONG. En effet, l'attaque d'Israël contre la société civile palestinienne est motivée par des raisons politiques et vise à détruire les organisations qui cherchent à obtenir, par des moyens légaux et démocratiques, qu'Israël réponde de ses violations graves et systématiques des droits de l'homme. Un tel comportement est caractéristique des régimes dictatoriaux.

Pour plus d'informations sur ces attaques par Israël, vous pouvez consulter [ce site conjoint](#) d'Addameer, Al-Haq, Bisan Center, DCI-Palestine, UAWC et UPWC.

L'attaque d'Israël contre la société civile palestinienne représente une attaque directe contre les principes et les intérêts de l'UE. L'UE et ses États membres sont les principaux donateurs des organisations de la société civile palestinienne, y compris celles visées par Israël. Plus encore, l'accord d'association UE-Israël stipule que le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques par les deux parties est un « élément essentiel » de l'accord.

Il est évident qu'Israël se comporte en contradiction flagrante avec cette disposition. En fait, les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits sont au cœur du comportement d'Israël à l'égard des Palestiniens.

Convoquer le Conseil d'association UE-Israël à ce stade ne ferait qu'enhardir Israël à intensifier son attaque contre la société civile palestinienne.

En soutien aux défenseurs palestiniens des droits de l'homme qui sont confrontés à des risques existentiels et en solidarité avec eux, nous devons maintenant tirer la sonnette d'alarme :

ISRAËL LIQUIDE LA SOCIÉTÉ CIVILE PALESTINIENNE ? ANNULEZ LE CONSEIL D'ASSOCIATION UE-ISRAËL

Veuillez amplifier cet appel en promouvant nos bannières sur les médias sociaux : [Bannière 1](#) et [Bannière 2](#).

En faisant cela, vous ajouterez votre voix et votre poids aux dizaines d'organisations de la société civile palestinienne et européenne, ainsi qu'aux dizaines de membres du Parlement européen, qui demandent instamment à l'UE et à ses États membres :

ANNULEZ LE CONSEIL D'ASSOCIATION UE-ISRAËL !

Pour en savoir plus :

[Lettre de 60 organisations de la société civile palestinienne et européenne à l'UE](#)

[Lettre de 47 membres du Parlement européen à l'UE](#)

[Site web conjoint Société civile palestinienne](#)

[Dossier ECCP Criminalisation de la défense des droits des Palestiniens](#)

Trad. M.V pour l'Agence Média Palestine

date création

2022/09/28